Exposé n° 2 : ***Techniques de recueil de données : l’enquête sociolinguistique***

Pour Philippe Blanchet (2012), il existe deux méthodes de recherche en sociolinguistique :

***Les méthodes dites « hypothético-déductives »***

Ces méthodes dominantes en sciences dures consistent à proposer au départ de la recherche, à titre d’hypothèse, une réponse à une question, et à valider ou invalider cette réponse en la confrontant par expérimentation à des données sélectionnées (travail de bureau ou de laboratoire). Dans ce type de méthode qui part du général au particulier, l’hypothèse est validée comme règle à potée générale.

***Les méthodes dites « empirico-inductives »***

Ces méthodes issues des sciences sociales s’intéressent au paradigme dit « qualitatif » en réintégrant le sujet et son contexte dans l’analyse. Elles recherchent des réponses dans les données en prenant en compte tous les diverses variables observables dans le contexte global d’apparition du phénomène. Dans cette approche qualitative qui part du particulier au général, l’objectif étant de partir des données authentiques du terrain (les sujets ou les groupes ne sont pas réduits à des variables mais sont considérés comme un tout) en cherchant à dégager des particularités (linguistiques ou autres) et envisager de les généraliser.

Pour recueillir des données sur le terrain, le sociolinguiste procèdes de trois techniques distinctes : le questionnaire, l’entretien, l’observation.

1. ***Le questionnaire***

Un questionnaire est une technique de collecte de données quantifiables (mesurables) qui se présente sous la forme d’une série de questions posées dans un ordre bien précis. Cet outil régulièrement utilisé en sciences sociales (sociologie, psychologie, etc.) permet de recueillir un grand nombre de témoignages ou d’avis. Les informations obtenues peuvent être analysées à travers un tableau statistique ou un graphique. Contrairement à l’entretien et l’observation qui sont des méthodes qui permettent de recueillir des données individuelles ou collectives, le questionnaire est exclusivement collectif. Les résultats ne sont exploitables que si un grand nombre de personnes a été interrogé. Il est pré-établi, se présente sous forme écrite et prête à une analyse quantitative. Il comporte deux types :

* ***Le questionnaire structuré***, qui comporte des questions formulées avec un cadre prédéterminé (il comporte des questions fermées et semi-fermées, des QCM, etc.)
* ***Le questionnaire non-structuré*** comportant des questions ouvertes (avec un développement)

1. ***L’entretien***

L’entretien est une technique qui consiste à recueillir les données par l’interaction verbale. Il est formel et finalisé. Cette méthode dite qualitative permet de récolter et d’analyser plusieurs éléments : l’avis, l’attitude, les sentiments, les représentations de la personne interrogée.

À l’inverse du questionnaire, l’entretien de recherche établit une relation particulière entre le chercheur et l’individu interrogé. Il sert à vérifier des hypothèses et à en faire émerger de nouvelles. Il comporte trois types :

* ***L’entretien directif* (dirigé)** : ce type comporte une structure stricte et bien définie par rapport aux autres types. Il doit respecter l’ordre et la formulation des questions ainsi que la durée de l’entretien. Les questions sont spécifiques et fermées (réponses par oui ou non) mais aussi des QSM.
* ***L’entretien semi-directif*** : ce type est aussi appelé entretien « qualitatif, interactif ou approfondi » se base sur des interrogations assez générales et ouvertes mais aussi semi-ouvertes.
* ***L’entretien non directif*** : ce type, appelé aussi libre ne comporte pas de questions pré-établies ou de structure. Généralement l’intervieweur pose une seule question ouverte et adopte une attitude d’écoute ou de compréhension.

1. ***L’observation*** : elle est présente avant et durant l’enquête mais constitue en elle-même une technique. Cette méthode est utilisée pour recueillir des informations dans le cadre d’une enquête qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales. Cette technique propose à l’enquêteur de se focaliser sur le comportement (linguistique ou non-linguistique) d’une personne. Elle comporte deux types :

* ***L’observation participante***: selon Blanchet (2012), cette technique consiste à recueillir des données en participant soi-même aux situations qui les produisent, c'est-à-dire qu’on est enquêteur et sujet à la fois. Par exemple lors des conversations spontanées auxquelles l’enquêteur participe ou auxquelles il assiste dans la vie quotidienne.
* ***L’observation non-participante*** : à l’inverse de l’observation participante, l’observation non-participante consiste à prendre du recul par rapport aux situations authentiques d’échange et de ne pas participer. Donc ce cas, l’enquêteur est juste un observateur externe.